

**URGENT : MESURE IMMÉDIATE NÉCESSAIRE**

**À :** TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS  
**DE :** Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang\*  
**OBJET :** PHASE JAUNE

**Avis de PÉNURIE nationale (mise à jour n° 2)**

<b>Date d'émission</b>	Le 7 juin 2019, 10 h (HNE)
<b>Phase</b>	<b>PHASE JAUNE</b>
<b>Produits</b>	<b>Immunoglobuline sous-cutanée (IgSC)</b>
<b>Contexte</b>	<p>Ceci est une mise à jour de l'avis de pénurie en phase jaune émis le 8 mai 2019, lequel reste en vigueur étant donné que la pénurie d'IgSC (Cuvitru) est toujours d'actualité.</p> <p>La situation s'améliore progressivement grâce à l'envoi de flacons d'IgSC par d'autres fabricants, notamment de flacons de grande contenance, et aux mesures prises par les hôpitaux, qui ont aidé à stabiliser la demande. Nous remercions les parties intéressées et les hôpitaux pour leur collaboration et leur soutien en cette période difficile.</p>
<b>Conséquences pour les hôpitaux</b>	<p>La disponibilité des flacons de grande contenance demeure toutefois préoccupante. Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang et les programmes provinciaux travaillent, en collaboration avec les parties intéressées, à l'élaboration d'une stratégie d'allocation des flacons de grande contenance en fonction des priorités. Nous vous en informerons dès qu'elle aura été finalisée. En attendant, vous pouvez continuer à passer vos commandes habituelles pour vos patients.</p> <p>En attendant le retour à la normale, nous vous demandons de continuer à suivre les directives que nous vous avons envoyées en mai, c'est-à-dire de ne pas commencer de nouveaux traitements aux IgSC, sauf dans les cas où il s'agit de la seule option appropriée pour le patient (p. ex., urgences cliniques et patients présentant un accès veineux difficile).</p>
<b>Complément d'information</b>	<p>Pour tout complément d'information, adressez-vous à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. votre agent de liaison de la Société canadienne du sang;</li> <li>2. votre représentant au Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins;</li> <li>3. votre représentant au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang;</li> <li>4. votre représentant au Comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang.</li> </ol>

\* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins, du Comité de liaison provincial-territorial et de membres du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour consulter le Plan national de gestion en cas de pénuries, allez sur <http://www.nacblood.ca/resources/shortages-plan/index.html>.

Si vous avez besoin de ce document dans un autre format, veuillez contacter l'agent de liaison de la Société canadienne du sang.